

CDEN vendredi 6 avril 2018

Déclaration liminaire SNEP-FSU :

Piscine de Maurepas : Enseignement de la natation en EPS et dans le cadre du sport scolaire

Alors que la piscine de Maurepas est fermée depuis 3 ans, les conseils municipaux des communes de Coignières, Elancourt et Maurepas viennent d'adopter une concession déléguant pour 25 ans au privé la construction puis l'exploitation d'une nouvelle piscine. Le SNEP-FSU souhaite faire part de ses inquiétudes aux membres du CDEN concernant l'accès à cette nouvelle piscine pour les scolaires dans le cadre des cours d'EPS et du sport scolaire.

Nous demandons aux services de l'Education Nationale et au Conseil Départemental en charge de la partie financière en ce qui concerne les collèges, de s'emparer de la question et de se mettre en relation avec les 3 communes, afin de prendre par anticipation les dispositions nécessaires à l'accès pour tous les élèves des établissements du secteur au service public de l'enseignement de la natation dans le cadre des cours d'EPS et du service public du sport scolaire.